

Politiques industrielles dans les pays développés et émergents: cas de la Tunisie

[Industrial policies in developed and emerging countries: the case of Tunisia]

Mallek Wafa

Doctorante en sciences économiques,
Unité de Recherche en Economie du Développement,
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, Université de Sfax, Tunisie

Copyright © 2013 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Industrial policy is a microeconomic form of state intervention in industry. It monitors the performance of the secondary sector with stimulating the competitiveness of firms, overcoming market failures and adjusting its structure to economic, organizational and technological changing. Although this state intervention creates much debate, it regains interest in university research, in political discourse and economic practices. In this work, the experiences of France, Japan and the four dragons were analyzed in terms of objectives, instruments and conditions for success. The purpose behind is to learn from their actions and to try to form recommendations for others country. We also presented the state measures implemented in favor of Tunisian industry emphasizing their evolution over time, their effectiveness in achieving the goals and their impact on the evolution of the industry. We have shown that these measures are ineffective since they did not realize most of the time the objectives associated with it such as improving the competitiveness of industrial firms, increase technological content in production cycle and decreasing regional imbalance. We tried so to understand the causes behind the inefficacy of the Tunisian effort for its industry. Finally we conclude that these state efforts cannot build a genuine industrial policy.

KEYWORDS: Industrial policy, R&D, Upgrading program, Fund of promotion and decentralization of industry, Tunisia.

RESUME: La politique industrielle est une forme d'intervention microéconomique de l'Etat dans l'industrie. Elle veille sur la performance de ce secteur en stimulant la compétitivité des firmes industrielles, en palliant les échecs du marché et en réajustant ses structures aux mutations économiques, organisationnelles et technologiques. Bien que cette intervention étatique crée beaucoup de débats, elle regagne l'intérêt dans les travaux de recherches universitaires, dans les discours politiques et dans les pratiques économiques. Dans ce travail, les expériences de la France, du Japon et des quatre dragons ont été analysées en termes d'objectifs, d'instruments et des conditions de réussites. Le but derrière est de tirer des enseignements de leurs démarches et d'essayer de formuler des recommandations pour les autres pays. Nous avons également présenté les mesures étatiques mises en place en faveur de l'industrie tunisienne, en insistant sur leur évolution au fil du temps, leur efficacité dans la réalisation des objectifs et leur impact sur l'évolution de l'industrie. Nous avons pu démontrer que ces mesures sont peu efficaces et ne réalisent pas dans la plupart du temps les objectifs qui lui sont associés tels que l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles, l'augmentation du contenu technologique dans le cycle de production et la réduction de la disparité régionale. Nous avons essayé de comprendre les causes de l'inefficacité des efforts de l'Etat tunisien en faveur de son industrie. Enfin, nous concluons que ces mesures ne peuvent pas construire une véritable politique industrielle.

MOTS-CLEFS: Politique industrielle, R&D, Programme de mise à niveau, Fond de promotion et de décentralisation de l'industrie, Tunisie.

1 INTRODUCTION

L'ouverture des économies à l'échelle internationale a participé à la fragmentation du processus de production et a fait apparaître une division mondiale du travail. Cette dernière se prolonge par l'apparition des firmes multinationales composée d'un réseau d'entreprises interconnectées et disséminées dans le monde. Chaque unité produit ce qu'elle maîtrise le mieux suivant les avantages comparatifs que procure le pays où elle est installée, puis les opérations d'échange se réalisent entre eux. Ce phénomène a contribué à l'essor du commerce de masse, à la croissance économique et à l'émergence de certains pays du Sud qui continuent à rattraper de plus en plus leur retard économique [1].

L'ouverture à l'échelle mondiale a été accompagnée d'une libéralisation du fonctionnement des mécanismes des marchés dans le cadre de la concurrence pure et parfaite. Ce mouvement de libéralisation et de déréglementation suppose que les activités s'autorégulent d'une façon libre et systématique, l'équilibre général de plein emploi se réalise spontanément, les intérêts collectifs sont pleinement satisfaits et l'efficacité économique est considérée meilleure. Sous cet angle, plusieurs théories économiques dont par exemple la théorie de croissance endogène soutiennent l'idée que le double processus d'ouverture et de libéralisation constitue un excellent moyen pour augmenter le produit intérieur brut des pays, pour favoriser l'investissement et pour créer de nouveaux emplois [2]. Ceci explique les raisons pour lesquelles tous les pays du monde participent à la mondialisation et se réinscrivent dans le cadre de l'économie de marché. Il en résulte nécessairement une décision d'écarter l'Etat de la vie économique au profit du fonctionnement libre des mécanismes des marchés [3].

Cependant, cette nouvelle situation a provoqué la rigidité et le sous-emploi des marchés, la perte de la capacité de production intérieure, la dégradation des industries nationales, la délocalisation de certaines activités vers d'autres pays attractives. Toutes ces mutations ont mené les économies vers une situation de récession susceptible de s'aggraver et d'atteindre une dépression de longue durée, assortie de niveaux élevés de chômage, d'inégalité sociale et de pauvreté [4].

Les économistes remettent en question les faveurs de l'ouverture internationale des marchés et le système de l'économie libéral, sur lesquels la plupart des organisations modernes ont été fondées. La nécessité de mettre en œuvre des politiques publiques interventionnistes dans ce système d'économie de marché se justifie alors, pour rectifier le tir et atteindre la situation optimale recherchée [5].

Éveillé du rôle déterminant de l'industrie dans l'économie, pour sa part de contribution dans la richesse nationale et les exportations et par son effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activité [6], les économistes et les politiciens recommandent à ce que les actions prises et les politiques adoptées par les pouvoirs publics soient orientés vers le secteur industriel. C'est ainsi que nous nous intéressons à la politique industrielle.

La politique industrielle a fait l'objet d'un débat très vif à propos de sa définition, ses moyens et ses objectifs. Elle a provoqué une divergence d'opinions entre les économistes à propos de sa légitimité, sa faisabilité et son efficacité. Cet aspect théorique fera l'objet de la deuxième et la troisième section de cet article. Puis, dans une quatrième, nous allons nous focaliser sur les expériences de quelques pays développés et émergents en matière de politique industrielle, en vue de les analyser en terme d'objectifs, d'instruments et de conditions de réussite. Il en découle alors, de vérifier si les actions étatiques mises en place par l'Etat tunisien en faveur de son industrie peuvent être qualifiées comme étant de véritables instruments de politique industrielle et jusqu'à quel degré elles ont été efficaces ? La réponse à cette question fera l'objet de la dernière section de ce présent travail. En conclusion, nous allons récapituler et aligner les faiblesses et les limites des actions interventionnistes de l'Etat tunisien en faveur de son industrie.

2 LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ENTRE LE REJET ET LA NÉCESSITÉ

2.1 LE BIEN-FONDÉ DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

La politique industrielle n'a pas un fondement théorique propre. Toutefois, elle trouve sa justification dans plusieurs courants économiques qui défendent sa mise en place et insistent sur son efficacité. Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques arguments avancés par différents approches économiques. Nous commençons par citer les arguments dites « standards » ou classiques de la politique industrielle. Ces arguments s'articulent autour de l'échec du marché. Dans ce sens, il est considéré que seul l'Etat a la capacité de pallier efficacement ces échecs qui prennent la forme d'externalités positives et ou négatives, des imperfections de concurrence liées à l'asymétrie de l'information et aux économies d'échelles [7].

En se référant à l'approche interventionniste notamment aux pensées keynésiennes, la politique industrielle tire sa légitimité et prouve son efficacité dès qu'elle vise l'amélioration de la performance d'un secteur pilier de l'économie. Un secteur qui vérifie une forte corrélation entre son développement et celui économique et social [8] :

- La première corrélation s'affiche entre l'augmentation de la productivité des facteurs de production et l'accroissement de production de l'output industriel ce qui va stimuler la croissance de la richesse nationale et du PIB du pays.
- La deuxième corrélation se vérifie entre le développement de l'industrie et l'augmentation de la valeur ajoutée générée dans l'ensemble de l'économie.
- Une autre corrélation se justifie par la contribution de l'industrie dans l'efficacité économique, sociale et productive vue que ce secteur occupe le premier rang dans l'économie en matière de volume de production, du montant de salaire distribué et de l'effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activités.
- Enfin l'industrie est le champ d'innovation et de concrétisation des efforts de recherche et de développement. L'intervention de l'Etat prouve sa nécessité et son efficacité dans la contribution à la compétitivité de la nation.

En outre, la théorie des coûts de transaction a avancé certains arguments justificatifs de l'efficacité de la politique industrielle dans l'organisation économique. Les partisans de ce courant adoptent l'hypothèse que l'échange ne peut être considéré comme simple et libre entre individu sans pour autant prendre en compte les institutions qui le régissent. C'est ainsi qu'ils soutiennent l'importance de l'intervention publique dans l'activité productive. En effet, ils considèrent l'Etat comme le seul agent qui peut instituer un système de contrôle et de sanction permettant de baisser les coûts et les pratiques frauduleuses et il est le seul doté d'un potentiel de renforcement de réaction stratégique des firmes et d'orientation des restructurations organisationnelles du secteur [9].

2.2 LE REJET DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DANS L'APPROCHE DES LIBERAUX

Les libéraux rejettent toute forme d'intervention de l'Etat dans l'industrie et affirment, d'une part, que l'efficience de l'industrie ne dépend que de la performance des actions réalisées par les firmes industrielles, ainsi ce secteur devrait s'organiser exclusivement par les décisions des entrepreneurs et des conditions macroéconomiques et jamais par une intervention extérieure. D'autre part, ils ajoutent que toute intervention étatique est nécessairement basée sur la sélectivité. Cette dernière est toujours établie en fonction des intérêts politiques et ou privés ce qui pourrait générer un ciblage de certains secteurs et entreprises d'une façon irrationnelle marginalisant le reste des entreprises [10].

Les libéraux soutiennent l'idée que l'intervention de l'Etat ne fait qu'augmenter le coût d'inefficience pour toute l'économie puisque dans tous les cas de figure elle va nuire à l'intérêt général par l'apparition des monopoles, par le ralentissement du progrès technique qu'elle provoque en protégeant les industries naissantes, par le déséquilibre structurel entre l'offre et la demande en fixant et contrôlant les mécanismes du marché... En revanche, ils acceptent l'intervention conjoncturelle de l'Etat dans l'industrie pour pallier les échecs du marché [11].

Dans tout ce que nous avons évoqué au niveau de l'étude du statut de la politique industrielle et de son analyse théorique, nous observons à chaque fois un contraste flagrant entre des auteurs qui recommandent le libre fonctionnement des mécanismes de marché et d'autres qui mettent en lumière le rôle prépondérant de la politique industrielle en recommandant l'intervention de l'Etat dans la vie économique. Une évolution dans les perspectives, dans les objectifs et dans les outils de la politique industrielle est alors indispensable afin de l'aligner aux nouvelles conditions de l'économie libérale et de légitimer sa mise en place.

3 VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Les politiques industrielles traditionnelles appartiennent à un cadre d'intervention de l'Etat dans les choix économiques des firmes. Elles sont associées à l'usage par les pouvoirs publics d'un certain nombre d'outils d'intervention directe sur les entreprises comme par exemple le financement administré et le protectionnisme actif, en vue d'assurer le développement d'une branche ou d'une filière industrielle particulière. Cependant cette forme d'intervention traditionnelle a été remise en échec, d'une part parce qu'elle se base sur un système de protection sélective qui crée une distorsion entre les firmes et prive les firmes industrielles protégées d'apprendre à être compétitives, et d'autre part, parce que ce mode d'intervention traditionnelle se base sur les incitations directes qui pèsent lourd sur les avoirs des Etats et qui entraînent un déficit budgétaire [12].

Ainsi et avec les restrictions imposées par les règles internationales, les mesures traditionnelles qui entraînent la désorganisation des dispositifs anticoncurrentiels et la dérèglementation sont de plus en plus limitées [3]. Une nouvelle forme de politique industrielle est indispensable pour une meilleure insertion dans la nouvelle division internationale du travail, pour assurer une croissance économique continue et robuste et pour faire face aux limites des mesures interventionnistes traditionnelles. Sous cet angle, la nouvelle politique industrielle va viser de nouveaux objectifs plutôt

horizontaux tels que : le renforcement technologique, le réajustement de l'éducation et de la formation, la sauvegarde de l'environnement des firmes et l'abandon des politiques de protection sélective et d'aides directes [13].

4 LEÇONS A TIRER DES EXPERIENCES DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Dans ce qui suit, nous allons étudier les expériences de politique industrielle adoptées par la France, le Japon et les quatre dragons. Notre objectif est de voir comment les pratiques d'intervention en faveur de l'industrie ont évolué ces dernières décennies, de déterminer les priorités de leur nouvelle démarche et de déduire les résultats qui ont abouti. Ceci va nous aider de tirer des leçons et des enseignements de leur politique.

4.1 EXPÉRIENCE DE LA FRANCE

La politique industrielle de la France a changé et a évolué en fonction des perspectives et des défis qui se présentaient vers la fin des années quatre-vingt-dix, à savoir le niveau élevé de la dette publique, la faible compétitivité des produits français, et l'accentuation du phénomène de désindustrialisation. Les mesures interventionnistes traditionnelles dans l'industrie étaient incapables de résoudre ces problèmes [14].

La référence [15], montre que les montants des aides publiques à l'industrie française ont subi une baisse massive traduisant les nouvelles orientations de la politique industrielle française vers des moyens d'aides moins explicites, de plus en plus indirectes et qui s'articulent autour de quatre principales tendances :

- i) La transformation progressive des aides à l'industrie sous forme de soutiens de moins en moins directs (réductions fiscales, prêts remboursables, capital-risque,...).
- ii) L'amélioration des conditions cadre de l'industrie par la modernisation de l'infrastructure administrative et de l'infrastructure logistique et communicationnelle.
- iii) L'amélioration des niveaux de qualification du travail et du potentiel technologique des firmes.
- iv) Le développement de la coopération industrie-Etat-recherche fondamentale.

Les principaux objectifs de la nouvelle politique industrielle française sont : le renforcement de la compétitivité de l'industrie, le développement d'une industrie régionale équilibrée et la lutte contre la délocalisation. Pour réussir ces objectifs, la France a mis en place différents organismes. Ceux qui veillent au renforcement du contenu technologique dans les firmes industrielles et soutiennent leurs efforts de recherche et d'innovation tels que : l'agence nationale de recherche, l'agence nationale pour la valorisation de la recherche et l'agence de l'innovation industrielle. D'autres organismes créés pour attirer les capitaux étrangers et pour lutter contre la délocalisation et le déséquilibre régional tel que le fond de compétitivité des entreprises qui consacre plus de 40 millions d'euros au financement des dépenses de R&D des pôles de compétitivité, à l'amélioration du cadre environnemental de l'industrie et au développement de l'infrastructure technologique territoriale [16].

D'après le tableau de bord de l'innovation européenne, la France occupe en 2011 le 11ème rang en matière d'innovation sur 27 pays membres dont les leaders sont la Suède, la Finlande, le Danemark, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche, le Luxembourg, l'Irlande et la Belgique. Son retard par rapport aux autres pays peut être expliqué par le faible nombre de firmes innovatrices, le faible partenariat entre le secteur public et privé en matière de recherche et de développement et la faible contribution des efforts de recherche dans la productivité des facteurs de production. En outre, malgré les efforts étatiques en matière de mise en place des pôles de compétitivité sur tout le territoire français, la vague de délocalisation des activités vers des pays de l'Europe de l'Est et des pays asiatiques n'a pas subi un recul et le problème du déséquilibre régional persiste encore [17].

Beaucoup de travaux de recherche ont été formulés afin d'étudier les causes derrière les difficultés des entreprises en matière d'innovation. Les plus explicatifs sont le chevauchement entre les mécanismes d'aide à l'industrie, la forte spécialisation de l'industrie française dans les secteurs à faible contenu technologique et la concentration de l'aide publique à la R&D dans les secteurs de la défense et des grands programmes historiques (l'aéronautique, le spatial, le nucléaire, et le secteur nanoélectronique) [16].

4.2 EXPÉRIENCE DU JAPON

Dans les années quatre-vingt-dix, le Japon était le pays le plus impliqué dans les aides publiques destinées à l'industrie par rapport aux autres pays membres de l'OCDE. La part des aides à l'industrie s'élevait à 88% du total des dépenses publiques dont plus de la moitié est destinée au soutien des PME et à la R&D [18].

Cette politique industrielle traditionnelle a prouvé son efficacité et a bien réussi à atteindre les objectifs visés. Cependant, le nouveau contexte mondial avait exigé une réforme non seulement du système économique japonais mais aussi des objectifs, des instruments et des moyens d'intervention de l'Etat dans l'industrie. Ainsi, les objectifs de la nouvelle politique industrielle japonaise visent le soutien de l'industrie innovatrice, le soutien des PME, le développement de la politique des clusters d'une façon de plus en plus horizontale [18].

En se référant à l'institut international de gestion et de développement à Genève, le Japon occupe en 2007 le 2ème rang en matière d'innovation technologique. Une recherche conduite en 2005 sur les PME montre clairement que le système de crédit garanti réalisé par le « Financial Services Agency » joue un rôle positif et significatif dans le développement et la croissance des PME surtout en matière de performance. Une autre enquête conduite entre janvier et mars 2006 auprès de 6777 entreprises participant aux clusters industriels le METI et 1413 chercheurs, affirme que les entreprises avaient obtenu des résultats positifs par rapport à la période qui précédait leur adhésion au projet et que les mérites de celui-ci étaient bien visibles et concrets [17].

4.3 EXPÉRIENCE DES QUATRE DRAGONS

Historiquement les quatre dragons ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une économie libérale où le contrôle de crédit était excessif et les mesures de protection de l'industrie locale étaient dominantes. La complexité des problèmes intérieurs et le changement des règles de la concurrence internationale ont révélé la question de la compétitivité et de la spécialisation des firmes industrielles [19].

Les quatre dragons ont suivi des politiques offensives axées sur un passage de l'imitation vers l'innovation et qui ont bien révélé leur efficacité. La banque mondiale a qualifié leurs expériences par le modèle miraculeux. Le tableau n°1 présente les principales caractéristiques de ces politiques :

Tableau 1 : Les caractéristiques des politiques industrielles des quatre dragons

	Restructuration industrielle	Stratégie des IDE	Politique technologique
Hong Kong	Aucun	Ouverture passive	Développement technologique des PME
Singapore	Forte orientation vers l'amélioration des qualifications de la main d'œuvre	Sélection des IDE en attirant ceux à forte valeur ajoutée	Développer le processus de R&D des multinationales
Taiwan	Augmenter le facteur capital, améliorer le facteur travail et augmenter le contenu technologique	Limiter l'entrée des IDE quand il y a des grandes firmes locales dans le même domaine	Orientée vers le soutien du processus de R&D
Corée de sud	Augmenter le facteur capital, améliorer le facteur travail et augmenter le contenu technologique	IDE trop limités, seulement ceux à fort contenu technologique ou à tendance exportatrice, stratégie de joint-venture et de production sous licence	Orientée vers le soutien du processus de R&D et l'infrastructure technologique

Source : traduit par l'auteur à partir du [19]

Il s'avère donc, que les expériences de la France, du Japon et des quatre dragons en matière de politique industrielle visent les mêmes objectifs à savoir le renforcement de la compétitivité de leurs industries, l'augmentation du contenu technologique dans le cycle de production et le développement régional. La réalisation de ces finalités a nécessité l'adoption de différents instruments, dont notamment la création en France des organismes de soutien des PME et du processus de R&D et le lancement des pôles de compétitivité. Quant au Japon, la création d'un système de crédit garanti pour financer les projets de l'industrie innovatrice et la mise en place des clusters. Au Singapore comme aux Taiwan et la Corée de sud moyennant le lancement de certains programmes d'amélioration du savoir-faire du facteur travail, le développement d'un système de soutien institutionnel et des mesures d'incitation à la R&D et d'attraction des IDE.

L'étude de ces expériences nous a permis de tirer plusieurs leçons. D'abord, l'orientation vers les composantes de l'économie de savoir et l'avancement dans la chaîne de valeur technologique mondiale sont des conditions obligatoires pour

une meilleure insertion dans la nouvelle division internationale du travail. Ensuite, les erreurs à éviter sont multiples, d'une part, il ne faut pas condenser les programmes et les organismes qui visent des finalités similaires ce qui pèsent lourds sur les avoirs publics et rendent la tâche d'évaluation des résultats délicate. D'autre part, il ne faut pas unifier les mesures de soutien à tous les secteurs industriels indépendamment de leurs perspectives d'avenir, de leurs contenus technologiques et de leurs potentiels de croissance, en d'autres termes, il est indispensable de mener une étude sur les priorités de chaque branche et de lui faire convenir les efforts de promotion et de correction appropriées. Enfin, nous devons mentionner qu'il faut éviter de calquer les expériences qui ont prouvé leur réussite dans d'autres pays sans approfondir l'étude de leur cohérence avec les conditions macroéconomiques locales.

5 EVOLUTION DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE TUNISIENNE

L'appui au développement industriel ainsi que la correction des insuffisances qu'il comporte, ont constitué l'objet des actions publiques mises en œuvre par l'Etat tunisien en faveur de l'industrie depuis l'indépendance en 1956 et que nous présenterons chronologiquement comme suit :

Tableau 2 : Evolution des mesures étatiques et leurs impacts sur l'industrie tunisienne

période	Mesures étatiques en faveur de l'industrie tunisienne	Résultats
60	-Nationalisation des unités de production -Création de l'industrie lourde -Création de l'industrie légère d'import de substitution	-Base industrielle fragile et dépendante d'un marché intérieur étroit et extérieur très concurrent -Secteur privé marginalisé -Faible productivité des investissements industriels -Aggravation du chômage
70	-Industries d'import de substitution -Encouragement du secteur privé exportateur (loi 72) -Réduction des inégalités régionales (FOPRODI*)	-Augmentation de la part des investissements privés -Création de l'emploi -Augmentation du volume des exportations industrielles -Apparition des obstacles de structure et des difficultés macroéconomiques
80	-Promotion des exportations -Libéralisation et privatisation de l'investissement industriel	-Légère augmentation du volume d'investissement industriel -Augmentation du volume de l'exportation -Faible amélioration de la compétitivité -Accentuation du problème du chômage
Depuis les années 90 jusqu'à 2012	-Mise en vigueur du code d'incitation à l'investissement industriel -Lancement du PMN** -Restructuration du FOPRODI -Renforcement de la technologie dans l'industrie	-Croissance de l'investissement privé dans l'industrie tunisienne entre 2004 et 2011 -Croissance des exportations industrielles entre 2004 et 2011 -Solde commercial du secteur industriel déficitaire -Accentuation du problème du chômage et une faiblesse de contribution de l'industrie dans la création de l'emploi -Accentuation du déséquilibre régional

Source : [20], [21], [22], [23]-[24].

*Fond de promotion et de décentralisation de l'industrie

**Programme de mise à niveau

A ce niveau, les questions qui peuvent se poser sont les suivantes : Pouvons-nous considérer que l'évolution de niveau de l'investissement industriel privé dans les dernières années est expliquée significativement par l'efficacité des actions interventionnistes mises en place et est-ce que l'augmentation des exportations industrielles est due à une amélioration de la compétitivité des produits industriels tunisiens sur les marchés internationaux ? Enfin, est ce que cette légère évolution de l'industrie tunisienne est suffisante pour confronter les nouveaux impératifs qui se présentent au secteur et à l'ensemble de l'économie tunisienne notamment après la révolution du 14 Janvier 2011 ?

Pour répondre à ces interrogations, nous allons procéder à une évaluation des actions étatiques mises en place en faveur de l'industrie tunisienne.

5.1 LE FOND DE PROMOTION ET DE DÉCENTRALISATION DE L'INDUSTRIE (FOPRODI)

Durant la période 2007-2011, le FOPRODI a financé 46% des projets déposés par les nouveaux promoteurs. Ces derniers estiment stimuler 67% du total de l'investissement privé et prévoient créer 77.2% du total de nouveaux postes à générer dans l'industrie tunisienne dans le cadre des efforts du FOPRODI. En revanche, le FOPRODI a financé dans la même période jusqu'à 80% des investissements déposés pour l'extension des PME déjà existantes. Cette catégorie de projet n'estime stimuler que 34% des investissements industriels privés et ne crée que 22.7% de nouveaux emplois. En outre, ce fond de décentralisation industrielle enregistre une baisse continue depuis 2007 dans le financement des investissements à implanter dans les zones encouragées et n'a financé en 2011 que 43% du total des projets [20].

Ceci nous amène à conclure que les mesures interventionnistes dans le cadre du FOPRODI contribuent à la croissance des investissements privés mais qui ne sont pas suffisamment efficaces pour générer une croissance économique forte et pour lutter contre le déséquilibre régional. Ceci peut être expliqué d'une part, par le fait que le FOPRODI ne stimule pas assez la création de nouveaux projets qui ont l'effet le plus significatif dans la création de l'emploi. D'autre part, à cause du recul enregistré dans la contribution à l'investissement des zones de développement régionales.

5.2 LE PROGRAMME DE MISE À NIVEAU

En 2011, les primes d'investissement matériel (achat de nouveaux équipements...) constituent 66.17% de la prime totale approuvée par le PMN. En revanche, la prime d'investissement immatérielle (dépenses en R&D, formation des employés, achat des logiciels conseils en organisation, brevet et licence...) représente seulement 30.20% de la prime totale. Ceci est évident car les investissements matériels sont beaucoup plus élevés que les autres formes d'investissements [20].

Une enquête effectuée sur 104 entreprises industrielles qui ont achevé leurs plans de mise à niveau a abouti aux résultats suivants [25]:

- L'évolution de la productivité apparente du facteur travail s'est améliorée dans environ 93% des cas. Ce pourcentage élevé semble s'expliquer, surtout, par l'importance des investissements matériels (acquisition ou renouvellement d'équipements de production).
- Dans moins de 17% des cas, l'application du PMN n'a pas induit une amélioration de la position concurrentielle des firmes, et l'accroissement des parts de marché reste généralement entre 5 et 10%.
- L'effectif total des employés a augmenté dans moins de 61% de l'ensemble des entreprises. L'évolution de l'emploi dans ces firmes est le résultat des recrutements et des licenciements qu'elles ont effectués depuis leur adhésion au PMN. Ces recrutements se font plus au près des ouvriers spécialisés et des techniciens supérieurs qu'au près des cadres et des ingénieurs (environ 13%). Cependant, près de 58% des entreprises ont licencié des employés qui étaient le plus souvent des ouvriers.
- Une évolution du taux de rentabilité et de l'endettement est enregistrée puisque les investissements de mise à niveau sont surtout financés par des emprunts bancaires. Ainsi, depuis qu'elles avaient appliqué le PMN, plus de 91% des firmes enquêtées se trouvaient plus endettées.

Le PMN tunisien cible les PME de bonne santé financière. Toutefois, un tel ciblage n'est pas suffisant pour toucher de nombreuses firmes tunisiennes de petite taille, "price takers" et moins bien structurées pour qui, une mise à niveau peut se présenter comme une condition pour préserver leurs parts de marché, voire d'assurer leurs survies. En plus, les investissements immatériels restent le maillon faible du PMN de l'industrie, en dépit des avantages supplémentaires accordés à ce titre. Enfin, le coût de ces investissements, par comparaison à leur rentabilité retardée et incertaine, constitue toujours un embarras majeur qui remet en doute l'efficacité du programme dans l'amélioration de la compétitivité des firmes industrielles locales [26].

En effet, les exportations du secteur industriel découlent plutôt d'une dynamique des échanges des firmes sous-traitantes qui dominent la structure de l'industrie tunisienne que d'un avantage compétitif acquis par des programmes de mise à niveau.

5.3 LE FINANCEMENT DES DEPENSES DE R&D

L'Etat tunisien consacre de plus en plus de fonds pour le financement du processus de R&D. Ceci traduit et prouve une orientation du pays vers une politique technologique active dont le souci reste l'amélioration de la compétitivité internationale de son économie. Bien que l'évolution du ratio ((dépense intérieure de recherche et développement) /

(Produit intérieur brut)) est remarquable et a atteint le niveau de 1.25 % en 2009, celui-ci reste insuffisant pour permettre une amélioration concrète de la compétitivité technologique du système productif tunisien. La part de financement des entreprises publiques et privées dans la dépense intérieure de recherche et développement est en croissance continue, mais affiche toujours des valeurs très faibles par rapport à celles supportées par l'Etat. La part des fonds étrangers dans les dépenses de R&D reste dans des limites raisonnables, mais elle paraît tout de même proche de celles des entreprises tunisiennes [27].

Le vrai problème dans le système de R&D est la faible contribution des entreprises nationales dans le processus de développement technologique. Ceci est justifié en grande partie par l'insuffisance des mesures incitatives publiques mises en place pour encourager les entreprises à investir en R&D, l'inefficacité de l'investissement de l'Etat dans l'enseignement et la coordination avec du système productif, et l'orientation des investisseurs tunisiens vers la rentabilité immédiate et l'ignorance d'une vision stratégique forte en contenu stratégique dans leurs productions [28].

Les mesures publiques d'incitation à la R&D sont insuffisamment ciblées sur le secteur industriel. Bien entendu, ceci relève du caractère horizontal des mesures incitatives dans l'industrie qui ont un impact limité sur la compétitivité technologique de l'industrie tunisienne [29]. Ceci nous amène à conclure, que la croissance du niveau des exportations tunisienne n'est pas expliquée par l'avantage compétitif technologique des produits industriels.

5.4 LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE

Le pôle de compétitivité est un espace géographique regroupant une multitude d'acteurs soumis à des règles juridiques différentes : entreprises, pépinière d'entreprises, institutions de formation, centres de recherche, universités. Les différentes expériences dans le monde (clusters, pôles de compétitivité, parcs scientifiques ou technologiques, réseaux de compétence) s'inscrivent dans leur quasi-totalité dans une perspective stratégique planifiée et mise en œuvre par le gouvernement. L'objectif ultime de la mise en place d'un pôle de compétitivité est de stimuler la croissance et l'emploi à travers le développement de l'innovation et de la R&D, réalisées par des partenariats croisés entre secteur public et secteur privé [30]. En vue d'étudier l'expérience de la Tunisie en matière de technopôle et afin d'évaluer ses résultats, nous allons nous référer au premier technopôle installé en Tunisie : le technopôle de Technologies de l'Information et de la Communication El-Gazala.

El-Gazala Technoparc héberge en 2012, 88 entreprises dont 12 filiales regroupant des grands groupes mondiaux (Microsoft, ST Microélectroniques, Ericsson, Alcatel Lucent ...), emploie 1770 personnes dont 95% sont des cadres, des techniciens et des ingénieurs [31].

L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives a mené en 2005 une étude auprès des 51 entreprises installées au pôle d'El-Ghazala, afin de déterminer dans quelles mesures celles-ci avaient bénéficié des services offerts. Près de la moitié des entreprises ont réussi grâce à leur localisation dans ce technopôle à assurer le développement et l'expansion de leurs exportations. La majorité ont aussi fait état d'une augmentation de leurs activités de recherche et développement. L'implantation à El-Ghazala avait conduit, pour plus de 40% de ces entreprises à l'élaboration d'au moins deux nouveaux produits au cours des cinq années précédentes, et 46% avaient des demandes de brevet en instance. Enfin, 53% avaient attiré des capitaux étrangers. Toutefois, les entrepreneurs ont confirmé que la dynamique et la croissance affichées ne sont pas expliquées par un dispositif étatique incitatif. Ceci est justifié par un ensemble d'arguments avancés, dont nous citons : la limite des programmes nationaux d'appui à l'innovation à couvrir les différents types de dépenses pendant les différentes étapes du processus d'innovation et de R&D. L'inéligibilité de nombreuses activités et structures dans ce technopôle des primes et subvention. La faible visibilité des dispositifs de subventions et d'aides existants. En outre, la totalité de ces entreprises souffrent de certains comportements de captation de rente et d'une atmosphère de concurrence excessive entre elles engendrant souvent des comportements non-coopératifs [30]-[32].

Cette expérience technopolitaine a montré des limites dans la réalisation des objectifs qui lui sont attribués, à savoir ; la coordination entre recherche fondamentale et industrielle et la dynamisation du processus d'innovation en vue de garantir la compétitivité industrielle [33].

En synthétisant, la politique technologique en Tunisie dans sa totalité (R&D, technopôle, brevetage, valorisation des compétences...) souffre de plusieurs insuffisances limitant ses répercussions positives sur le développement et l'amélioration de la compétitivité du secteur industriel. Un ensemble de contraintes explicatives de l'inefficacité de la politique technologique de la Tunisie ont été formulées [33]-[34].

- La contrainte de financement : une atonie du marché boursier, un accès difficile aux crédits bancaires et une absence de financement approprié de projets innovants.

- La contrainte d'investissement : les flux des IDE sont faibles et s'orientent principalement dans des activités de sous-traitances.
- La contrainte de marché : les activités d'innovation technologique ont longtemps été menées par des grandes entreprises et des centres de recherche publics en position de monopole.
- La contrainte technologique : l'absence de grands groupes industriels et la concentration de l'appareil productif dans des activités à faible contenu technologique.
- La contrainte scientifique : le potentiel de recherche reste fortement concentré dans les universités et s'oriente le plus souvent vers des activités de recherche fondamentale en rupture avec les besoins du système productif.
- La contrainte institutionnelle : la non-reconnaissance du statut de chercheur, une gestion inefficace des programmes de recherche, les carences du système de protection des droits intellectuels, l'éclatement de la communauté scientifique nationale et l'exode des compétences à l'étranger ont été autant de facteurs défavorables à l'efficacité de la politique technologique de la Tunisie.

6 CONCLUSION

Dans le contexte actuel de l'économie mondiale, certains pays développés et en développement cherchent à restructurer et à développer leurs systèmes productifs afin de maintenir leurs compétitivités ainsi que leurs stabilités économique et financière. Sous cet angle, la France, le Japon et les quatre dragons, les expériences que nous avons évoquées dans notre travail, ont adopté des politiques industrielles actives et ils ont essayé toujours de les adapter aux changements économiques, organisationnels et technologiques. La démarche des pays asiatiques a été la plus efficace vue que ces pays ont beaucoup travaillé sur l'amélioration des composantes de l'économie de savoir (Innovation, Technologie de l'information et de la communication, R&D et Qualification du capital humain).

Cependant, ces différentes expériences ne sont pas exemptes des erreurs et de problèmes qu'il faut éviter. Tout d'abord, il ne faut pas unifier les mesures de correction et de promotion à toutes les branches industrielles sans un ciblage bien étudié. En plus, il faut bien éviter la spécialisation des économies dans les branches industrielles à faible contenu technologique comme le cas de la France. Enfin, il est indispensable de créer des institutions capables de garantir la transparence de l'information, de réussir à diriger, à suivre et à contrôler l'avancement de la mise en place de différentes actions de la politique industrielle.

Quant à la Tunisie, la politique industrielle était orientée vers, la mise à niveau des firmes industrielles, le soutien de la R&D et de l'innovation et à la création et le développement d'une infrastructure technologique.

Le présent travail a décrit les différentes mesures adoptées par l'Etat tunisien depuis l'indépendance jusqu'à 2011 en faveur de son industrie, en mettant l'accent sur l'apport de chaque politique sur la performance de l'industrie. Nous avons tenté de cerner les limites des instruments de la politique industrielle tunisienne adoptée au cours de la dernière décennie. Le FOPRODI, a montré son inefficacité quand il tient moins à l'importance des incitations qu'au mode de leur octroi et aux critères de leur ciblage. Le PMN est dominé par une approche microéconomique et une vision fragmentaire du tissu productif et n'a pas pallié l'insuffisance de l'investissement immatériel dans les firmes industrielles. L'insuffisance des efforts de R&D pour améliorer concrètement la compétitivité du système productif. Et enfin, la limite de l'expérience technopolitaine dans la coordination entre recherche fondamentale et recherche industrielle, dans l'attraction des firmes multinationales et dans la dynamisation du système d'innovation.

L'analyse de l'évolution de la performance du secteur industriel tunisien montre que l'ensemble des mesures interventionnistes mises en place par l'Etat n'ont permis ni une amélioration concrète de la compétitivité structurelle du tissu industriel ni de générer une croissance économique suffisante pour faire face aux problèmes du chômage et de la disparité régionale. Ceci est expliqué par des multiples faiblesses d'ordre institutionnel, de marché, de financement, d'investissement, scientifique... qui continuent à fragiliser ce secteur face à la concurrence des pays européens disposant d'un avantage comparatif en technologie de pointe et à celle d'autres PED plus compétitifs en termes de coût de travail.

Par conséquent, il nous paraît que le problème qui devrait actuellement se poser avec plus d'acuité, n'est pas celui de la légitimité de la politique industrielle mais celui de la redéfinition et du ciblage des objectifs et des moyens d'une telle politique pour qu'elle soit plus efficace par rapport aux nouveaux défis qui viennent de s'imposer après la révolution du 14 janvier 2011. Il faudrait accélérer ainsi la transformation du système productif en passant d'une économie de sous-traitance à une économie d'innovation et de compétences.

REMERCIEMENTS

Nous remercions le Professeur Foued Badr Gabsi pour les remarques et les suggestions qu'il a bien voulu nous faire parvenir à la suite de la lecture d'une première version de cet article.

REFERENCES

- [1] Lall, Sanjaya. "The employment impact of globalisation in developing countries", in E. Lee and M. Vivarelli (eds), *Understanding Globalization, Employment and Poverty Reduction*, Basingstoke Hampshire and New York: Palgrave Macmillan, 2004.
- [2] Farla, Kristine. "industrial policy for growth". AFD - MGSOG/UNU-Merit Working paper series on institutions, governance and long term growth, 2012.
- [3] Bianchi, Patrizio et Sandrine Labory. "Industrial policy in a global perspective", *International Handbook of industrial policy*, Chtenham, UK and Brookfield, USA: Edward Elgar, 2006.
- [4] Cimoli, Mario, Giovanni Dosi and Joseph E. Stiglitz. "Industrial policy and development: The political economy of capabilities accumulation". New York, Oxford University: Springer-Verlag, 2011.
- [5] Björkroth, Tom, Sonja Grönblom and Johan Willner. "Liberalization and regulation of public utility sectors: theories and practice". In *Industrial policy in a global perspective, International Handbook of industrial policy*, pp 180-97. Chtenham, UK and Brookfield, USA: Edward Elgar, 2006.
- [6] Postel.V, George. "La politique industrielle et d'innovation : nouveaux contextes, nouveaux défis", *Observatoire des Stratégies Industrielles, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*. <http://postel-vinay.net/osi/>, 2004.
- [7] Martin, Stephen and Paola Valbonesi. "State aid to business". In *Industrial policy in a global perspective, International Handbook of industrial policy*, pp134-52. Chtenham, UK and Brookfield, USA : Edward Elgar, 2006.
- [8] Morvan, Yves. "Fondement d'économie industrielle". Paris: Economica, 1991.
- [9] Williamson, Olivier.E. "Outsourcing: Transaction Cost Economics and supply chain management". *Journal of Supply Chain Management*, 44(2): 5-16, 2008.
- [10] Cesaroni, Fabrizio et Paola Giuri. "Intellectual Property Rights and Market Dynamics". *Laboratory of Economics and Management. Sant'Anna, school of Advanced Studies LEM Papers. Series 2005/10*, 2005.
- [11] Cohen, Elie. "Theoretical foundations of industrial policy", *EIB papers, European Investment Bank, Economics Department, N°4*: pp 84-102, 2006.
- [12] Nabli, K.Mustapha, Jennifer Keller, Claudia Nassif and Carlos S. Jauregui. "The political economy of industrial policy in the middle east and north Africa". *World Bank*, 2006.
- [13] Sepulveda, Leandro and Ash Amin. "Decentralizing industrial policies: threator opportunity in developing countries?". In *Industrial policy in a global perspective, International Handbook of industrial policy*, pp321-41. Chtenham, UK and Brookfield, USA : Edward Elgar, 2006.
- [14] Goldstein, Andrea. "State-owned enterprises, privatization and industrial policy". In *Industrial policy in a global perspective, International Handbook of industrial policy*, pp198-214. Chtenham, UK and Brookfield, USA : Edward Elgar, 2006.
- [15] The European Economic Advisory Group report chapter 4 CEsifo pp 105-124, 2008.
- [16] Beffa, J. L. "Pour une nouvelle politique industrielle", *Rapport au Président de la République, La Documentation Française*, 2005.
- [17] Buigues, Pierre.A et Khalid Sekkat. "Industrial Policy in Europe, Japan and the USA, Amounts, Mechanisms and Effectiveness". *Chippenham and Eastbourne, UK: Palgrave Macmillan*, 2009.
- [18] Hanjo, Yuji and Nobuyuki Harada. "SME policy, financial structure and firm growth: Evidence from Japan", *Small Business Economics*, vol. 27: 289-99, 2006.
- [19] Lall, Sanjaya. "Industrial policy in developing countries: what can we learn from East Asia?". In *Industrial policy in a global perspective, International Handbook of industrial policy*, pp 79-97. Chtenham, UK and Brookfield, USA : Edward Elgar, 2006.
- [20] Agence de promotion de l'industrie tunisienne API, 2012.
[Online] Available: <http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/download/conjoncture.pdf> (April 2013)
<http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/download/news/Synthesedurapport2011.pdf> (April 2013)
- [21] Dlala, Habib. "Le reconversion compétitive de l'industrie tunisienne: arrimage à l'Europe et mise à niveau". *Revue d'économie industrielle*, Vol 87, pp87-98, 1997.
- [22] Thommaso, Marco, Elena Lanzoni et Lauretta Rubini. "Soutien aux PME dans les pays arabes. Le cas de la Tunisie", *UNIDO*, 2009.

- [23] Yaccoub, Lamia. "Légitimité et faisabilité de la politique industrielle dans le contexte de la mondialisation : cas de la Tunisie". Thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, FSEG de Tunis, 2007.
- [24] Ben romdhane, Mahmoud. "Commerce et stratégie de développement : Cas de la Tunisie", Commission économique pour l'Afrique CAPC, N°53, 2007.
- [25] Yaccoub, Lamia. "Le programme de mise à niveau de l'industrie un moyen efficace de la politique industrielle tunisienne ?", Cahiers du laboratoire R.II, Université de la littorale côte d'opale, Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation, 2008.
- [26] Marniesse, Sarah et Ewa Filipiak. "Compétitivité et mise à niveau des entreprises Approches théoriques et déclinaisons opérationnelles". Paris AFD : Magellan & Cie, 2003.
- [27] Kamoun, Olfa et Sami Hammami. " Mondialisation et Nouvelle Politique Industrielle en Tunisie", Colloque organisé par la commission économique pour l'Afrique. Tunisie, 2008.
- [28] Del Vecchio, Pasquale, Elia Gianluca and Secundo Giustina. "Sustaining Tunisian SMEs' Competitiveness in the Knowledge Society". Springer verlag, vol 111: 180-89, 2010.
- [29] Gabsi, Foued, Hatem Mhenni and Karim Koubaa. "Innovation determiants in emrging countries: an empirical study at the Tunisian firms level". International Journal of Technological Learning, Innovation and Development (IJTLID). MPRA Paper No. 17940, 2008.
- [30] Banque mondiale. " Les pôles de compétitivité en Tunisie : note de problématique. Washington, 2010.
- [31] Ben Miled-M'rabet, Nadia. "Le Système national d'innovation en Tunisie". Le courrie de l'industrie. Janvier 2012, 18-55, 2012.
- [32] http://www.ieq.nat.tn/upload/files/Rapports_eco_savoir/rap_eco_sav_2005.pdf, 2005.
- [33] Mathlouth, Yamina, Mihoub Mezouaghi et Jacques Perrat. "Dynamiques technopolotaines et développement : le cas du parc des communications elgazala", XLIIème Colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française Sfax (Tunisie) – 4-6 septembre, 2006.
- [34] Magazine OMPI. "Développement et propriété intellectuelle Tunisie une nouvelle économie du savoir". Octobre 27, 20-22, 2007.